

Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

Newsletter DF I+D 1/2015

Mesdames, Messieurs,
Chères formatrices, chers formateurs,

Nouvelle région scolaire

Depuis cet été, nous comptons une cinquième région scolaire et CIE: le Tessin. Neuf personnes ont commencé notre formation initiale d'AID cet été. Notre site Web propose dès lors nos documents également en italien.

Documents importants pour la mise en œuvre du nouveau plan de formation

En collaboration avec les régions et organisations CIE, nous sommes parvenus à élaborer un nouveau tableau des matières des cours interentreprises. Le résultat est un compromis entre les sites des CIE et les régions linguistiques impliquées. Ce tableau des matières indique en particulier aux formateurs et formatrices quels sont les contenus qui sont enseignés dans les CIE et dans quelle mesure ils sont liés à une coopération entre les différents lieux d'apprentissage (entreprise – école professionnelle – CIE).

Nous avons en outre adapté au nouveau plan de formation les directives relatives à la procédure de qualification; celles-ci s'appliqueront pour la première fois à la procédure de qualification de 2018.

Ces deux documents peuvent être consultés et téléchargés sur notre site Web (voir liens ci-dessous):

- [Tableau des matières CIE](#)
- [Directives relatives à la procédure de qualification](#)

Documentation Formation professionnelle initiale

Nous avons préparé un canevas pour la documentation de la formation professionnelle initiale. Destiné aux personnes en formation, composé d'un sommaire et de divers documents, ce canevas forme la base d'un classeur auquel les apprentis pourront se référer tout au long de leur formation. A consulter et télécharger sur notre site Web (voir liens ci-dessous):

- [Documentation Formation professionnelle initiale](#)

Dossier électronique de formation

Les travaux pour le dossier électronique de formation sont en cours. Il est prévu de réaliser un projet pilote de janvier à juillet 2016 afin de réunir les expériences des entreprises. La mise en œuvre définitive commencera en août 2016. A partir de cette date, une taxe de licence sera prélevée sur ce dossier électronique, vraisemblablement entre 60 et 80 francs par personne en formation et par an. Les entreprises qui souhaitent participer au projet pilote et sont disposées à communiquer leurs expériences à l'équipe responsable du projet sont priées de s'annoncer à la Délégation à la formation I+D d'ici à fin novembre 2015. Veuillez considérer que le dossier électronique de formation se fonde sur le nouveau plan de formation et est donc valable pour les formations initiales débutant à partir de 2015.

Analyse du champ professionnel et des besoins I+D

La Délégation à la formation Information et Documentation entend réaliser une analyse du champ professionnel et des besoins afin de vérifier s'il y a lieu de proposer une formation professionnelle supérieure pour compléter la formation professionnelle initiale dans le domaine de l'information documentaire. Une telle analyse permettra de réunir, avec les représentants des bibliothèques, archives et centres de documentation, les bases indispensables pour prendre des décisions sur ce point.

L'analyse du champ professionnel devra permettre d'établir un tableau général des fonctions et processus de travail qui existent dans le domaine de l'information documentaire. Une série d'interviews devra aboutir à une analyse des activités sur l'ensemble du champ professionnel. Le profil d'activités qui en sera issu permettra de définir les compétences nécessaires pour un diplôme fédéral.

Dans le cadre de l'analyse quantitative des besoins qui suivra, nous effectuerons un relevé des besoins en personnel qualifié et des qualifications recherchées (compétences). Il s'agira dans ce contexte de déterminer les lacunes au niveau de la qualification du personnel et d'en déduire des indicateurs quantitatifs pour un éventuel diplôme fédéral.

Les travaux ont été engagés en août 2015 par un groupe de projet qui bénéficie d'un accompagnement pédagogique et didactique. Sont représentés au sein du groupe de projet:

Direction du projet	Andrea Betschart, Délégation à la formation I+D
Repr. Archives Suisse romande	Eveline Seewer Bourgeois, membre de la commission de formation AAS
Repr. Archives Suisse alémanique	Yvonne Pfäffli, Stadtarchiv Bern
Repr. Bibliothèques Suisse romande	Valérie Bressoud Guérin, Mediathèque Valais
Repr. Bibliothèques Suisse alémanique	Christian Muheim, Pädagogische Hochschule St. Gallen
Repr. Centres de documentation	Yannick Grogg, Laufbahnzentrum Stadt Zürich

Nous partons du principe que les résultats de ces analyses seront disponibles en été 2016. Nous pourrons alors informer les centres I+D sur l'issue de ce travail et sur la suite des opérations.

Mise à jour des fichiers Places d'apprentissage/lieux de stages, formateurs et formatrices

Pour une mise à jour continue de nos différents fichiers, nous avons besoin de votre aide. Veuillez donc nous communiquer chaque fois qu'une place d'apprentissage est occupée, un poste de stage proposé ou qu'un formateur change de poste. Disposer de données à jour est une condition sine qua non pour communiquer de manière efficace avec vous. Merci de contribuer à cet effort!

info@formation-id.ch

Diplôme professionnel selon l'art. 32 OFPr pour les adultes à la GIBB

L'école professionnelle GIBB de Berne propose désormais une formation de rattrapage (en allemande) pour les professionnels sans CFC. Un cours spécial durant un an et demi les prépare à la procédure de qualification pour obtenir le CFC d'agent/agente en information documentaire. Nous avons réuni les informations principales dans un flyer qui peut être téléchargé à partir de notre site Web, en passant par le lien suivant:

- [Diplôme professionnel selon art. 32 OFPr](#)

Information aux nouvelles formatrices et nouveaux formateurs: Délégation à la formation

La Délégation à la formation I+D existe depuis 1994. Elle est responsable de toutes les questions qui relèvent de la formation professionnelle, en particulier de la formation professionnelle initiale («apprentissage»). Pour l'ensemble de la Suisse, elle coordonne les domaines Archives, Bibliothèques et Documentation, la procédure de qualification ainsi que les CIE et met à disposition tous les documents pertinents relatifs à la formation initiale dans les entreprises et les deux autres lieux de formation. Organisation du monde du travail (OrTra) pour la profession d'AID, elle défend les intérêts des entreprises face à la Confédération, aux cantons et aux écoles professionnelles.

Elle agit en tant que société indépendante des associations professionnelles Bibliothèque Information Suisse (BIS) (issue de BBS et ASD) et Association des archivistes suisses (AAS).

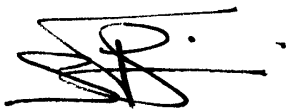
Membres de la Délégation à la formation

- [Herbert Staub](#), président
- [Andrea Betschart](#), spécialiste DF I+D
- [Olivier Debenath](#), Staatsarchiv Basel-Stadt
- [Daniel Kress](#), Staatsarchiv Basel-Stadt
- [Matthias Schmid](#), Bibliothèque d'art et d'archéologie, Genève
- [Sven Sievi](#), directeur

Ces représentants ont à cœur de défendre vos intérêts.

Meilleures salutations

Délégation à la formation Information et Dokumentation



Sven Sievi
Directeur